

**Compte-rendu de la réunion du Groupe Thématique "Connaissances"
du PNAMH
MEDDE, 27 octobre 2015**

Présents :

Pierre Caessteker (ONEMA)
 Laurent Vienne (AE Loire-Bretagne)
 Stéphanie Hudin (FCEN)
 Gilbert Miossec (FMA)
 Bastien Coïc (Association Ramsar France)
 Robin Marguier (RNF)
 Ghislaine Ferrère (MEDDE-DEB-EN4)
 Bastien Pellet (AE Seine-Normandie)
 Aude Helier (MEDDE/CGDD/SEEI/ERNR2)

Animation :

Jean Jalbert (Tour du Valat) et Déborah Viry (SPN/MNHN) représentant Geneviève Barnaud

Ordre du jour :

- Actualités nationales « Milieux humides » : Désignation d'un nouveau site Ramsar (Marais Vernier) et projets de sites...
- La plateforme extranet (modalités d'utilisation, nouveautés...) <http://pnmh.espaces-naturels.fr>
- Définition et état d'avancement des actions
- Point sur le volet « communication, éducation, sensibilisation, participation » du GT – préparation de la réunion du GTh CESP du 9/11
- Présentation de la réunion du Groupe National Milieux Humides du 18 décembre 2015 (projet d'OJ, présentation des travaux des GTh : élaboration des fiches actions, attendus, bilan sur fonctionnement & composition du Gth, sujets qui seront développés lors de la plénière, ...)
- Renseignement du tableau de bord des actions
- Questions diverses

Tableau 1 : Répartition des actions pour le groupe thématique "Connaissances"

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides	
6	Développer l'Observatoire national des milieux humides
7	Promouvoir une carte modélisant les milieux potentiellement humides à l'échelle nationale, articulée à la réalisation d'inventaires locaux de zones humides
8	Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides
9	Bancariser les inventaires de zones humides
10	Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides
12	Développer la valorisation des résultats de projets de recherche sur les milieux humides

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace	
Axe 4.2 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques publiques de gestion de l'espace	
29	Organiser un colloque national sur les connaissances et la gestion des têtes de bassin versant
30	Réaliser un guide sur les liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE
Axe 5.3 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides sur le littoral et les estuaires	
49	Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne

- Actualités nationales « Milieux humides »

[Actualités et Actions 6 / 7 / 12 / 30](#) (DEB)

Attente d'un nouveau Président pour remplacer François Mitteau.

Prochaine réunion des animateurs de Groupes thématiques le 10-11-2015 pour préparer la réunion du Groupe national Milieux humides prévue le 18-12-2015 : choix des actions « phares » à présenter par les animateurs, bilan du fonctionnement du GTh et évolution du groupe en fonction des demandes et des attentes formulées.

Déborah Viry, co-animatrice du GTh, doit quitter le MNHN à la fin de l'année ; le MNHN poursuivra le co-pilotage de ce GTh par la personne qui reprendra ses fonctions, ce qui n'est pas décidé à ce jour.

- La plateforme extranet (modalités d'utilisation, nouveautés...)

Pour rappel : il s'agit d'une plateforme dédiée aux travaux du GNMH et des GTh et au suivi des actions du PNMH ; il ne s'agit donc pas d'un site consacré au sujet « Milieux humides », car il en existe déjà – voir notamment le Portail <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/>
 Vous pouvez donc y retrouver tous les documents de travail liés aux réunions des différents GTh et, petit à petit, les fiches actions : <http://pnmh.espaces-naturels.fr>

- Définition et état d'avancement des actions :

Les présentations des différentes actions sont à retrouver sur <http://pnmh.espaces-naturels.fr>

6	Développer l'Observatoire national des milieux humides (DEB)
---	--

Relance de la RT ONMH de l'ONB en juin dernier, réunion suivante prévue le 10-12-2015 qui doit finaliser le projet de brochure 2016 et un certain nombre d'indicateurs, mais également mieux préciser le cadre de l'ONMH. Il sera fait un point d'avancement plus précis après cette réunion (articulation et dernières évolutions), en 2016.

C'est la Tour du Valat qui assure les analyses et prépare les brochures de l'ONMH – pour 2016, il a été décidé sur sa proposition de présenter l'évolution de l'occupation des sols dans

les sites Ramsar entre 1975 et 2005 (à recouper avec les travaux déjà réalisés de l'Observatoire des ZH méditerranéennes sous couvert de l'initiative MedWet).

Format proposé : rapport complet d'analyse des données consultable en ligne mais non publié, et brochure de synthèse pour large diffusion (grand public, ...).

Le projet de rapport est très avancé et il sera validé en fin d'année et mis en en ligne 2016. Il reste à mieux définir les publics visés par ces documents (réunion à venir).

Ce format, s'il est adopté, sera celui de la « collection » de l'ONMH ; aussi le rapport sur l'agriculture, finalisé en 2014, fera aussi l'objet de l'édition d'une brochure synthétique en 2016.

Par ailleurs il est proposé aussi de passer à une périodicité réaliste, compte tenu du travail d'analyse nécessaire, soit un rapport (et sa brochure) tous les deux ans plutôt que tous les ans.

Il existe un groupe de travail spécifique pour cette action, la RT (réunion technique) ONMH de l'ONB, mais toute proposition de sujet de brochures par le GTh pourra être bienvenue et sera considérée. Il faudra en effet proposer très vite un sujet pour le prochain rapport, et pour plusieurs des rapports à venir même, si possible.

Les travaux de l'ONMH doivent assurer l'articulation avec toutes les autres démarches liées à des indicateurs, notamment Zhéo, dont les indicateurs seront intégrés dans l'ONMH, ou EFESE, même si cette dernière n'a pas vocation à produire des indicateurs.

Il sera important de bien préciser quels sont les objectifs de l'ONMH, à qui les indicateurs vont s'adresser et à quoi ils vont servir. On aura sans doute 2 « niveaux » d'indicateurs, dans un 1^{er} temps des indicateurs existants et déjà fournis, qui procurent de l'information, et dans un second temps des indicateurs qui seront davantage utilisés pour mieux évaluer et orienter les politiques publiques.

7	Promouvoir une carte modélisant les milieux potentiellement humides à l'échelle nationale, articulée à la réalisation d'inventaires locaux de zones humides (DEB)
----------	---

Moins de communication et de portage que prévue en 2015, à renforcer pour 2016.

Il reste en effet à définir une stratégie de communication (utilisation de cette carte et précisions sur son utilité - portage et diffusion à développer).

Voir les liens avec la carte des travaux MAAF/INRA sur les milieux agricoles « défavorisés », qui doit servir de base pour la mise en œuvre de la nouvelle ICHN (mais différence d'échelle à gérer, cette carte est deux fois moins précise que la cartographie des MPH). Voir les superpositions des cartes et comment choisir la plus complète. Pour le moment pas de retour sur les données. La carte MAAF doit sortir début 2016, il est important de se rapprocher du MAAF pour voir comment les choses avancent et sur quelles bases elles sont fondées, et voir également comment elle va être présentée au monde agricole.

Reste la question de l'articulation avec les cartographies régionales : il y a des exemples , au niveau local, de cartes d'alerte très précises et opérationnelles – mais pas dans toutes les

régions (exemple de la Basse Normandie avec des suivis piézométriques développés, mais qui a manifestement un caractère exceptionnel : carte des ZDH très fine sur Seine Aval, ..).

Dans tous les cas il est très important de bien préciser les limites des données et de fournir les métadonnées afin de bien fixer les limites de l'utilisation des cartographies – ensuite, chacun est responsable de l'utilisation qu'il en fait.

Nécessité d'articuler avec les travaux du GIS SOL, qui fait évoluer les paramètres d'humidité des sols : l'AESN y travaille au niveau du bassin mais intéressant aussi de faire le lien au niveau national.

De fait ce sont semble-t-il les mêmes équipes qui travaillent sur toutes ces cartographies (BRGM, INRA Val de Loire Orléans notamment).

Il convient également de se rapprocher des travaux :

- du BRGM sur les nappes d'eau affleurantes et souterraines (voir AELB / INRA Orléans) ;
- de l'ONF sur la cartographie des milieux humides potentiels forestiers
- de l'ONEMA en lien avec l'IGN pour réaliser la future BD Topage qui sera une cartographie des cours d'eau (surveiller la mise en place). Outil qui doit servir de base aux politiques menées et de garde-fou (police de l'eau). Devrait être finalisé début 2016.

Sur ce dernier point, Agences et ONEMA font entendre leurs inquiétudes sur cette cartographie en cours au niveau des territoires car elle risque de perdre une partie des cours d'eau jusque là préservés, par exemple des têtes de bassins versants, des canaux (façade atlantique), ...). Il conviendra de faire un bilan de ce qui remonte en fin d'année.

En conclusion suivre les travaux des différentes structures pour bien expliquer l'utilisation de ces différents outils et éviter les discordances entre eux.

9	Bancariser les inventaires de zones humides (AELB – AESN – FMA)
----------	---

Voir présentation :

<http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/Action%209-Pr%C3%A9sentation%20inventaires%20AELB.pdf>

Cette action, initiée sur le logiciel Gwern et portée par le FMA avance donc fortement, aujourd'hui 5 agences sur 6 ont confié leurs travaux au FMA (à l'exception de RMC mais compatibilité avec ZonHum et MedWet).

Il faut cependant ne pas oublier le poids de l'analyse des données avant versement et les délais nécessaire pour ce faire, et relever que cette démarche a été initiée il y a quand même 15 ans ! et qu'elle va devoir se poursuivre sur de nombreuses années, compte tenu de la limitation des moyens que le FMA peut mobiliser.

En parallèle le travail au niveau du Sandre est passé dans sa 2^{ème} phase, aussi toute la procédure va pouvoir être intégrée dès 2016 dans el SQandre et dans les différents documents nationaux.

Il faudra appuyer la démarche par une note officielle du MEDDE et un document de communication en 2017 relatifs à la remontée des données.

10	Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides (FCEN)
-----------	---

Abandon en 2015 du projet de LIFE car trop complexe et peu approprié au projet.

Projet initial : sur base Rhoméo de AE RMC et Boîte à outils de l'AELB, développer des indicateurs pour mesurer l'état des milieux et notamment un socle d'indicateurs communs afin d'avoir des données nationales et de répondre aux exigences du rapportage sur DCE et écosystèmes associés (il faut être prêt d'ici 2027), et des croisements avec les autres directives HFF (travail avec MNHN), Inondations, ...

Cf cadrage européen : <http://www.onema.fr/La-Commission-Europeenne-presente-un-plan-d-action-pour-la-sauvegarde-des-ressources-en-eau>

D'autres demandes ont émergé comme celles de développer des outils d'évaluation des travaux de restauration ; etc ..

Discussions toujours en cours pour définir les outils qu'on souhaite.

Attente et avancement de chaque agence à prendre en compte (suivi travaux pour AE Loire-Bretagne¹, proposition d'un « observatoire » pour AE Seine-Normandie...), tout en assurant l'exigence de remontées au niveau national.

Attention aussi aux démarches de bassin déjà parfois très avancées et aux difficultés dans ce cas de modifier des décisions prises au niveau des bassins (AELB).

Il existe des difficultés sur le terrain pour faire admettre cette démarche nationale : critiques sur le trop grand nombre d'indicateurs déjà existants à décliner au niveau local, sur le fait que la démarche géographique n'est pas assez claire. (AESN)

Réponse : au départ, il a été décidé de laisser les agences travailler sur le choix des sites et des milieux humides traités sans trop de contraintes fortes, mais désormais, après cette 1^{ère} phase, il convient maintenant d'arrêter le socle d'indicateurs partagé entre agences.

Des formations spécifiques sont dispensées, qui permettent de mieux prendre connaissance de l'outil existant, de ses fondements, de ses capacités et de ses limites.

Une autre réunion inter-agences (décembre 2015 ou janvier 2016) va être organisée pour valider la démarche nationale (volonté et attentes des différentes agences) et fixer le socle avant que les travaux des différentes agences soient trop avancés pour pouvoir assurer une mise en commun.

Rendez-vous prochain de la FCEN à Bruxelles, pour discuter de la mise en place d'un outil « type LIFE », et voir les solutions qui peuvent être envisagées.

¹ AE Loire-Bretagne : Développement surtout sur la partie des indicateurs suivis de travaux
Ils ont proposé et financé leur choix de départ, les besoins sont identifiés et le cadre est établi.

Rappel du MNHN concernant le nécessité d'un consensus entre les agences pour le montage d'une boîte à outils nationale sans oublier le lien avec l'évaluation art. 17 de la DHFF. Le montage d'un Life ne pourra se faire sans ce consensus (montage financier à prévoir). Le rapportage croisé DCE/DHFF va être l'une des priorités du MNHN dès 2016.

Il est bien souligné que l'essentiel dans ce travail, ce n'est pas de trouver des indicateurs, ils en existe déjà beaucoup, mais bien de définir quelles données on veut et comment elles sont construites afin d'avoir un socle commun.

8	Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides (CGDD)
----------	--

<http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/Action%208-Pr%C3%A9sentation%20EFESE%20-%20GT%20Co.pdf>

Le fonctionnement par groupe de travail « milieux » (forêt, montagne, milieux humides, ...) peut poser un problème si le lien n'est pas bien réalisé au final car les milieux humides concerne tous les milieux. En effet il est nécessaire de répartir les différents milieux humides et en conséquence la typologie des MH pris en charge par le GT MH a écarté certains MH comme les mares, les mangroves, les lagunes, les estuaires, ..

Il faudra bien préciser le cadre afin d'éviter les erreurs d'interprétation, et par exemple inscrire « en creux » dans le GT MH les milieux non suivis dans ce groupe et pris en charge dans un autre GT, afin d'avoir une information complète et lisible dans le document national.

Des réunions spécifiques sont ou vont être prévues pour bien articuler les travaux d'EFESE avec les travaux de cartographie et ceux portant sur les indicateurs.

Les derniers choix seront débattus en fin d'année pour validation sur le cadre de travail.

Fin 2016 – rendu en terme de livrable.

Travail qui sera évolutif / itératif en fonction des outils disponibles au fur et à mesure de leur développement.

Information sur le travail parallèle en cours sur l'évaluation des fonctions des MH :

- la 1^{ère} phase a débouché sur un rapport du MNHN publié en 2013
- la 2^{ème} phase sur la méthode d'évaluation rapide des fonctions est en cours et doit aboutir début 2016.

29	Organiser un colloque national sur les connaissances et la gestion des têtes de bassin versant (ONEMA)
-----------	--

<http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/Action%2029-ONEMA.pdf>

L'action a été réalisée avec la tenue du colloque les 4 et 5 mars derniers.

Livrable fin 2015 début 2016 : brochure 6 pages « Les Rencontres de l'ONEMA » (sensibilisation politique publique)

Publication d'un document « Comprendre pour agir » sur le sujet : qui s'étendra aux différents partenaires et développement d'une vraie stratégie, soit environ 2 ans de travail, et donc, avec le démarrage des travaux en 2016, une publication prévue en 2018.

Réflexions sur la prise en compte des cours d'eau temporaires, et de manière générale des nombreuses petites masses d'eau, dans le cadre de la mise en œuvre de la DCE.

Constat que se construit petit à petit dans les agences une prise de conscience de ces petites masses d'eau et de l'importance de leur prise en compte et suivi : on les connaît mal, il semble n'y avoir pas assez de travail en commun des services AE/ONEMA/DREAL au niveau régional.

Il est nécessaire de construire un fonds de REX (« success stories » si possible, par exemple pour certains ENS, ou par exemple PNR Morvan, ... ; même s'il y a justement beaucoup de ratés).

Il apparaît également qu'il serait important de construire une culture paysagère (approche très diverse selon les territoires), l'entrée « paysage » pouvant être un appui important.

Intérêt également de l'entrée « gestion des flux », de plus en plus sensible et « parlante » - mais le changement climatique ne sera pas pris en compte dans le document prévu (difficulté d'interprétations).

Remarque : référence au réseau ONDE (observatoire national des données d'écoulement), qui donne des éléments très basiques mais néanmoins intéressants (« ça coule » / « ça ne coule pas » / « ça coule moyennement »).

Remarque : Alterre Bourgogne propose une étude de sous-régionalisation du rapport du GIEC <http://www.alterre-bourgogne.org/c/themes/4/changement-climatique?>

Intérêt enfin de jouer avec la carte « élevage » en raison du développement de l'agro-écologie : les aides des agences peuvent pousser le monde agricole (pour les prairies au moins) dans le bon sens.

Le sujet apparaît en tous cas présenter de très forts enjeux, avec une urgence d'action : il pourrait être bienvenu d'en faire un sujet « national ».

49	Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne (FMA)
----	---

Le projet de fiche action a été présenté et est en ligne.

<http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/GTh%20Co-Pr%C3%A9sentation%20ACTION%2049-FMA.pdf>

Action initiée en 2015, pour connaître le potentiel d'accueil de l'ensemble des zones littorales non encore couvertes par le rapportage (et qui exclut donc de son champ tout ce qui est déjà pris en charge comme le DPM, ...).

Objectif = établissement de la cartographie du potentiel d'accueil en 2018.

1^{er} COPIL s'est tenu le 7/09/2015.

2016 :

- Colloque prévu les 24-25 mars 2016 à Montpellier.

- Année consacrée à la recherche d'informations et à la mise en réseau (Colloque doit aider en ce sens), afin d'établir une stratégie partagée pour fin 2016

- Définition du financement de l'action doit être établie en 2016.

Le travail est mené aussi en prenant en compte les unités hydrauliques cohérentes (UHC), et les liens avec le référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE) et les informations sur la continuité écologique (ICE).

12	Développer la valorisation des résultats de projets de recherche sur les milieux humides (CGDD)
30	Réaliser un guide sur les liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE (DEB)

http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/Actu%20et%20actions%206-7-12-30_GTh%20Co-2-27oct15-DEB.pdf

Ces deux actions n'ont pas avancé sur 2015, en raison de vacances de postes ; elles vont être relancées grâce à l'arrivée récente de deux nouvelles personnes, et nécessitent tout d'abord une 1^{ère} phase de définition des tenants et aboutissants de l'action, et de la répartition et programmation des tâches.

Cela étant, le calendrier de l'action 30 reste tel qu'annoncé précédemment, avec une publication du guide prévue en 2018.

- Point sur le SDAGE AESN

<http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/GT%20Co%2027oct-Point%20SDAGE-SN.pdf>

Le SDAGE reprend pour l'essentiel les défis du précédent, les deux nouveaux enjeux qui émergent sont les forêts alluviales et les espaces de mobilité des CE.

- Point sur le volet « communication, éducation, sensibilisation, participation » du GT – préparation de la réunion du GTh CESP du 9/11

Bastien Coïc référent CESP doit faire remonter les besoins et éléments du GTh en GTh CESP pour enrichir le projet de stratégie CESP qui doit être mis en chantier fin 2015-début 2016, il adressera aux membres du GTh le tableau de suivi des volets CESP des actions suivies par le GTh, pour corrections/compléments par rapport à ce qu'il aura pu inscrire dans le cours de la réunion.

Ce travail est mené dans l'ensemble des GTh par les correspondants CESP, et doit aussi permettre au GTh CESP de mieux recouper les différentes demandes sur l'ensemble des actions afin de rendre l'ensemble plus cohérent et efficient, et aussi de proposer des solutions et outils aux autres GTh et aux pilotes d'actions.

- Présentation de la réunion du Groupe National Milieux Humides du 18 décembre 2015 (projet d'OJ, présentation des travaux des GTh : élaboration des fiches actions, attendus, bilan sur fonctionnement & composition du Gth, sujets qui seront développés lors de la plénière, ...)

http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/Actu%20et%20actions%206-7-12-30_GTh%20Co-2-27oct15-DEB.pdf

Réunion préparatoire des animateurs le 10-11-2015, premières propositions d'actions à présenter, qui seront décidées in fine par les animateurs :

29- Organiser un colloque national sur les connaissances et la gestion des têtes de bassin versant

10-Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides

6-Développer l'Observatoire national des milieux humides

Bilan de l'année : assez bon, nous resterons donc sur 2 réunions annuelles, dont la 1^{ère} entre mi février (après la JMZH) et fin mars (hormis la 1^{ère} semaine de vacances scolaires).

Les réunions pourront à partir de 2016 ne plus être de simples revues des actions mais permettre de mieux aborder des sujets de fond.

Par ailleurs ***il convient d'avancer au maximum les projets de fiches actions pour la réunion du 18/12 : merci aux responsables des actions de rédiger au moins un 1^{er} projet de fiche action.***

(modèle de fiche en ligne sur la plateforme : <http://pnmh.espaces-naturels.fr/accueil>)

- Renseignement du tableau de bord des actions

Tableau complété en pièce jointe